

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Champagne-Ardenne

BSV du 15/06/2011 - semaine 24

A RETENIR CETTE SEMAINE :

Oïdium : Apparition des symptômes sur grappes en parcelles sensibles.

Mildiou : Toujours peu d'évolution au vignoble. Risque globalement faible.

Tordeuses : Toutes premières captures de cochylis enregistrées le 13 juin.

Stades phénologiques



Stade 29 "grains de plomb" à stade 31 "grains de pois".

Les températures plus fraîches connues ces derniers jours n'ont pas favorisé un développement rapide de la végétation. Le stade 31 "grains de pois" se généralise progressivement

Comparée à la moyenne décennale, la phénologie conserve 3 semaines d'avance. A noter par rapport à 2007, une précocité phénologique de l'ordre de 3 à 4 jours.

Chardonnay, pinot noir, meunier : stade 29 "grains de plomb" à 31 "grains de pois".

Oïdium

Situation

Sur les 76 parcelles de chardonnay du réseau SBT observées la semaine dernière, la situation sur feuilles a légèrement évolué. 8 parcelles présentent des symptômes sur feuilles contre 4 la semaine précédente. Aucun symptôme sur grappes signalé.

Sur les autres réseaux, les symptômes sur grappes liés à des contaminations aux stades floraison-nouaison s'extériorisent et sont plus facilement visibles. Ils concernent principalement, pour le moment, les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes sur lesquelles des symptômes sur feuilles ont été signalés les semaines précédentes.

Analyse du risque

Sur feuilles, le dernier point donné par l'indicateur oïdium classe 2011 au même niveau que 2008 (année à pression élevée), à stade phénologique comparable.

Les observations sur grappes réalisées d'ici le début du stade fermeture de la grappe seront déterminantes pour préciser le niveau de pression oïdium de cette campagne.

A partir du stade "grains de pois", la sensibilité des grappes diminue pour être nulle à la fermeture de la grappe. Le stade "grains de pois" sera généralisé la semaine prochaine. Le risque oïdium commencera alors à diminuer.

Mildiou

Situation

Le vignoble reste globalement très sain. Dans le Barséquanais, peu d'évolution constatée sur le feuillage. La situation est bien maîtrisée. Des symptômes sur grappes, généralement limités, sont visibles depuis la semaine dernière dans de rares parcelles situées sur les communes de Fontette, Celles-sur-Ource et Landreville.

Sur le reste du vignoble, 1 seule nouvelle tache (Mardeuil) est signalée suite aux observations de ce début de semaine.

Depuis le 4 juin, les événements pluvieux ont été quasi-quotidiens. Les cumuls de pluie sont localement importants : 100 mm à Germaine, 90 mm à Mailly-Champagne, entre 80 et 70 mm à Epernay, Sillery, Verzenay et Bethon (source réseau de stations météo du CIVC). La Côte des Bars et le Vitryat sont les moins arrosés (23 à 35 mm).

Mildiou (suite)

Ces événements pluvio-orageux ont pu être à l'origine de nouvelles contaminations. Avec le rafraîchissement des températures, selon les abaques, les durées d'incubation actuelles sont de l'ordre de 8 à 10 jours et les sorties de taches éventuelles pourraient s'échelonner tout au long de la semaine. Sur feuilles, les observations de la semaine prochaine en parcelles traitées (et dans les témoins non traités) permettront d'évaluer l'incidence des ces pluies.

Événements pluvieux	Sortie des symptômes sur feuilles à partir du : (d'après les abaques d'incubation)
4 juin	13 juin
5 juin	15 juin
6 et 7 juin	16 juin
8 et 9 juin	17 juin
10 et 11 juin	18 juin
12 juin	19 juin
13 juin	20 juin

Analyse du risque

A partir du stade "grains de pois", la sensibilité des grappes diminue. Ce stade sera généralisé la semaine prochaine.

L'appréciation du risque mildiou est inchangée soit globalement faible. Dans le Barséquanais, du fait de la présence de symptômes sur feuilles plus régulière sur quelques parcelles, le risque de contamination est plus probable.

Rougeot parasitaire (brenner)

Situation

Pas d'évolution de la situation signalée cette semaine dans les secteurs de la Côte des Bar habituellement concernés.

Analyse du risque

Le brenner est une maladie secondaire avec une faible nuisibilité sur la récolte. Le risque brenner est faible.

Tordeuses

Situation

Les premiers papillons de cochylys de deuxième génération sont capturés depuis hier, le 13 juin. A ce jour, des captures sont signalées en Côte des Blancs, Sézannais, région d'Epernay, Ouest de Château-Thierry et région de Bouzy-Ambonnay.

Concernant l'eudémis, l'écart moyen sur les 10 dernières années par rapport au début de vol de la cochylys de deuxième génération est d'un peu moins de 7 jours. Le vol pourrait donc démarrer d'ici la fin de semaine. A suivre...

Analyse du risque

Le vol ne fait que débuter. Il devrait s'intensifier au cours de la semaine. L'activité de ponte ne devrait pas débuter avant la semaine prochaine.

Sur les 2 prochaines semaines, les conditions climatiques seront déterminantes sur l'activité de vol et de ponte. Les conditions optimales pour le dépôt des oeufs sont des températures comprises entre 18 et 25 °C associées à des humidités relatives comprises entre 60 à 90 %.

Acariens rouges

Situation

La présence d'acariens rouges est détectée sur seulement 8 % des parcelles observées la semaine dernière (172 observations) et la fréquence moyenne de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile sur les 13 parcelles concernées du réseau est de 19 % (de 4 à 64 %). 3 parcelles sur les 13, dépassent le seuil d'intervention d'été qui est de 40 % des feuilles occupées par au moins 1 forme mobile. Aucun plombage du feuillage n'est mentionné actuellement et les typhlodromes sont bien présents sur ces 3 parcelles.

Analyse du risque

Présence d'acariens principalement signalée dans des parcelles à historique. Globalement les populations sont naturellement bien régulées. Risque faible à moyen dans les parcelles à historique (marquage du feuillage à surveiller).



Scaphoideus titanus,
3^e stade larvaire
(3 à 3,5 mm)

Cicadelle *Scaphoideus titanus*

Des larves de cicadelle *Scaphoideus titanus* ont été découvertes dans des parcelles de quelques communes situées autour d'Epernay. Un inventaire est en cours.

La cicadelle *Scaphoideus titanus* est, en elle-même, inoffensive pour la vigne. Par contre, elle peut devenir le vecteur du phytoplasme responsable de la flavescence dorée si elle s'alimente sur un pied de vigne atteint de cette maladie. Or, les prospections des jaunisses menées depuis les cinq dernières années n'ont pas révélé la présence de cette maladie en Champagne (cf. Avertissements Viticoles® n° 45). Dans la pratique, cette détection est sans répercussion sur la stratégie de protection du vignoble en dehors des vignes de multiplication et pépinières viticoles qui font déjà l'objet d'une réglementation particulière.

Pour information, sur le territoire national, les vignes mères de greffons et de porte-greffes, les pépinières viticoles ainsi que les périmètres de lutte obligatoire autour de foyers de flavescence dorée font l'objet d'une obligation de lutte insecticide contre cette cicadelle. Cette protection préventive constitue l'un des moyens pour limiter la dissémination du phytoplasme responsable de la maladie de la flavescence dorée. En Champagne, cette réglementation est appliquée mais du fait de l'absence de foyers de flavescence dorée, elle se limite exclusivement aux vignes mères de greffons, de porte greffes et aux pépinières viticoles.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Appro-Champagne - CIVC - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - Cohesis Vigne - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aube - Union Champagne - VCP - Viti Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de FCM Consultants, de l'Ets Ritard et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagricra.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Pascale Pienne, CIVC, 03 26 51 34 39, pascale.pienne@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 6 mai au 10 juin sur 192 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.